



HAL
open science

A propos de l'égalité sociale

Anick Coudart

► **To cite this version:**

Anick Coudart. A propos de l'égalité sociale. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2001, pp.66.
hal-02074108

HAL Id: hal-02074108

<https://hal.science/hal-02074108>

Submitted on 9 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À propos de l'égalité sociale

Anick Coudart (UMR ArScAn - Protohistoire européenne)

Ce sont les différentes qualités de perception, d'appréciation et d'invention des individus (ou de regroupements d'individus) qui, sur le long terme, garantissent à une société son potentiel adaptatif et, au-delà, sa réussite ou son échec. C'est probablement parce que les sociétés d'*Homo sapiens sapiens* ont su se structurer en donnant *socialement* à chacun de leurs segments une fonction et une importance équivalentes (en d'autres termes, une égalité d'expression) qu'elles ont pu, au fil des millénaires, tirer profit du potentiel de la diversité de leurs composantes (voire de leurs individus), et s'assurer la postérité qu'on leur connaît.

Mais ce n'est pas parce que les sociétés humaines ont primitivement et durablement fonctionné selon ce principe d'équilibre et d'équivalence que le maintien du principe d'égalité et sa préséance sur la stratification sociale sont dans la nature des choses : l'égalité est en effet une règle *sociale*, et ce n'est que socialement qu'elle a pu et qu'elle peut être mise en œuvre. Sachant, par ailleurs, que les différences individuelles sont inhérentes à l'humanité et le destin des sociétés de devenir et non pas de se maintenir, notre questionnement principal devrait autant concerner le maintien durable et récurrent du principe égalitaire que l'apparition des inégalités sociales et de la hiérarchisation. Deux questions essentielles se posent alors : au moyen de quelles règles sociales et normes culturelles la diversité a-t-elle été si durablement « aplanie » et contrainte ? Et au moyen de quelles dynamiques et représentations collectives les systèmes sociaux ont-ils donné aux individus une liberté d'« agissements » suffisante pour que l'adaptabilité liée à la diversité des hommes ait été opérante ? Les deux questions ne sont pas contradictoires et s'éclairent l'une l'autre, car les individus ne s'opposent pas de manière frontale et solitaire à la société, et la société ne se réduit pas à la loi. Égalité et différenciation sont deux logiques d'une même réalité et d'une même cohérence : la société. Pour autant, cette totalité ne doit pas nous empêcher de la considérer selon deux catégories analytiques différentes (égalité et différenciation). Parler d'égalité sociale est donc une convention analytique, nullement exclusive des différences individuelles ou de statut qu'elle contient.

En bons analystes, les archéologues — qui ont affaire au temps profond — ont « périodisé » l'humanité. Ils ont, par exemple, classé les populations européennes des VI^e, V^e et IV^e millénaires d'av. n. è. selon deux catégories : le néolithique et le chalcolithique. Or ces deux catégories sont loin d'être conceptuellement satisfaisantes. Les deux termes sont en effet duels et ambigus : ils servent à distinguer deux stades chronologiques successifs, mais également deux modes sociaux de production conceptuellement opposés dont le passage de l'un à l'autre ne semble pas avoir connu de rupture historique. Il n'en fut pas pour autant uniforme. Il ne s'est ni produit au même rythme ni manifesté sous la même forme, selon la tradition ou le groupe culturels que l'on considère.

À l'heure où les grands paradigmes sont mis en péril, il est peut-être utile de montrer que les notions de néolithique et d'égalité sociale, de chalcolithique et de hiérarchie sociale sont historiquement et théoriquement significatives, inscrites à la fois dans l'histoire d'un continent, l'Europe, et aux deux pôles d'un vaste système de transformations structurales dont les articulations et le parcours historique sont à restituer. Deux logiques sociales que l'on peut considérer comme deux moments d'un cheminement qui n'est pas sans rappeler le continuum « grands hommes → big men » que l'anthropologue Maurice Godelier a proposé pour les sociétés des Hautes Terres de Nouvelle-Guinée.